



Paroisse Catholique Saint Bernard du Mont-Blanc

Paroisse Saint Bernard du Mont Blanc

Presbytère de Chamonix, 82, rue de la Mollard à CHAMONIX

Permanences : Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h 30-11 h 30 Mercredi : 16 h -18 h –
Samedi : 10 h -12 h

☎ + 33.450.53.16.25 ✉ st-bernard@diocese-annecy.fr

www.diocese-annecy.fr/st-bernard

📘 Paroisse Catholique Saint Bernard Chamonix Mont-Blanc

REUNION C.P.P. DU LUNDI 14 JUIN 2021

Membres présents :

Père LIAUDAT, Solange ZANNONI, Marie-Alice CHAMEL, Chantal GHEROLD, François D., Sophie GUYON, Blandine WARTEL, Cécile CHAMEL, Liliane CHARLET, Marguerite LEDUC, Alain SALVETTI, Jean-Pierre ROSEREN, Eric COIN, Michèle CHARLET.

Invitées : Odile MICHEL, Martine DEVOUASSOUX, Jean-Paul ROUDIER, Nathalie POTARD.

Membres excusés : Bernard PERRIN (lettre rapport chorale lue), DAUBLAIN Mélanie, André-Vianney et Lucie ESPINASSE.

Le Père VIGLIANO ouvre la séance en invitant à un temps de prière, puis prend la parole pour introduire la séance.

1/ Aumônerie des Hôpitaux du Mont-Blanc :

Bilan transmis par Mélanie DAUBLAIN, joint au présent compte-rendu.

2/ Point sur catéchisme et départ de Marie-Jeanne PRAZ :

Malgré le contexte sanitaire et l'annulation de quelques rencontres, le catéchisme a bien fonctionné cette année.

Le départ de Marie-Jeanne est géré au mieux, l'équipe est prête à re-démarrer l'année prochaine.

Le Père LIAUDAT fait remarquer qu'il ne faut pas que la permanence au presbytère de Chamonix prenne les inscriptions (pour des raisons d'organisation).

3/ Information sur le logement du Père MONGELLAZ :

La Mairie des Houches a envoyé un courrier au Père VIGLIANO informant de prochains gros travaux prévus dans le bâtiment où réside le Père MONGELLAZ.

Après rendez-vous avec Madame La Maire des Houches, il a été proposé la mise à disposition d'un petit appartement pour la durée des travaux puis le retour du Père MONGELLAZ dans son nouvel appartement.

Cela fait deux déménagements en quelques mois à prévoir pour le Père MONGELLAZ.

Cette situation et proposition n'est pas « humaine ».

Il est aussi à noter que la salle paroissiale mise à disposition par la Mairie a été supprimée. Cela est problématique pour le bon fonctionnement de la communauté paroissiale des Houches, notamment pour la préparation des funérailles et pour les photocopies.

4/ Information sur les projets de rénovation du presbytère de Chamonix :

Historique très succinct :

* ce bâtiment est le dernier qui reste à la disposition de la Paroisse qui regroupe, rappelons-le, 5 clochers. Les presbytères de Vallorcine, Argentières, Les Houches et Servoz ont été récupérés par les mairies au détriment de notre vie paroissiale.

* En 2016, sans tenir compte des modalités du contrat de location entre la Mairie de Chamonix et le Diocèse, la Mairie a installé une famille de syriens au deuxième étage du presbytère puis a considéré les lieux comme un logement d'urgence.

Notre Paroisse a des besoins qui évoluent et pour répondre à ces besoins, des travaux de réaménagement des lieux sont envisagés à très court terme :

* Au rez de chaussé :

Installation d'un monte-personnes

Restauration complète de la salle paroissiale (cœur de vie de notre Paroisse), cuisine et entrée, redistribution des salles : pièce accueil (côté parking), bureaux comptables, notaire, curé et diacre, salles de catéchisme.

* Au 1^{er} étage :

Création d'un appartement privé pour le curé et d'un autre appartement dit « de réception » (famille du curé, prêtres, séminaristes, évêques).

Il est à rappeler qu'actuellement notre curé a un appartement « ouvert à tous les vents », occupé par les bureaux de la paroisse, un bureau de réception des familles endeuillées, une cage d'escalier sans aucune insonorisation. Le but est de créer un appartement où le curé puisse vivre avec une certaine intimité.

* Au 2^{ème} étage :

Création de 4 salles de catéchisme et d'un appartement ayant vocation à recevoir une famille « missionnaire ».

N.B : En « échange » du logement, l'un des adultes ou les deux auront un engagement administratif et pastoral au sein de la paroisse. Il est inutile de préciser que notre Paroisse fonctionne grâce à l'engagement sans faille de nombreux bénévoles, toutefois comme partout, le côté administratif représente un engagement tel, qu'il est préférable d'être sur place pour la gestion.

5/ Point sur les préparations funéraires :

Chaque secteur est autonome et arrive à s'organiser pour répondre aux demandes.

Toutefois, la venue de nouvelles personnes serait très appréciée.

6/ Point sur les restaurations des églises et chapelle en cours :

Eglise Saint Loup à Servoz : les travaux avancent, et vont débiter prochainement à l'intérieur.

La soirée fondue du 15 août aura bien lieu cette année.

Eglise de l'Assomption de Marie à Vallorcine : les travaux avancent et le détail est à consulter sur le dernier numéro du Journal Le Mont-Blanc.

L'inauguration en présence de notre Evêque est prévue le 1^{er} novembre prochain.

Eglise Saint Pierre à Argentière : la restauration de la toiture va débiter prochainement.

Chapelle du Tour : l'inauguration de la nouvelle cloche et de la réfection de la toiture est prévue pour cet été.

Chapelle du Fouilly : l'inauguration de la restauration complète qui vient de s'achever est prévue dans les mois à venir.

7/ Avenir du Journal paroissial Le Mont-Blanc :

Intervention de Jean-Paul ROUDIER qui explique qu'il y a 128 abonnés pour 1 000 exemplaires trimestriels imprimés (selon contrat avec BAYARD PRESSE). Il est décidé de rompre le contrat avec BAYARD PRESSE pour le 31/12/2021.

Ce journal ne sera plus édité sous le format actuel.

8/ Divers

Les messes en montagne auront bien lieu cet été.

François nous informe qu'une réflexion est en cours pour la mise en place d'un patronage un mercredi après-midi par mois.

La séance est levée.

*Joint à la présente : organigramme de la Paroisse mis à jour.
Bilan de l'Aumônerie des Hôpitaux du Mont-Blanc*